

Le Breuil

Bulletin d'informations municipales



www.lamure.fr

Village de Noël

Dimanche
18 décembre

Programme en page 8

Faire ce qui est le mieux pour notre commune



ÉRIC BONNIER
Maire de La Mure
Conseiller régional

Une année de passée, moins marquée par les vagues du Covid, bien que toujours présentes, mais impactée lourdement par une nouvelle guerre en Europe, une inflation doublée d'une crise énergétique mondiale ; et des inquiétudes qui pèsent de ce fait sur les finances, tant sur le pouvoir d'achat des foyers que sur les budgets des collectivités.

À La Mure, des premières mesures ont dû être prises dès le printemps sur les éclairages publics pour **maîtriser nos dépenses en diminuant les consommations**, et pour anticiper l'explosion des tarifs qui pourraient mettre en péril la bonne exécution du budget communal. D'autres mesures sont prises en ce début d'hiver pour limiter la température dans les bâtiments publics et nous arbitrerons dans les prochains exercices, des investissements sur nos équipements pour répondre aux obligations de rénovation énergétique dictées par la loi « climat-énergie ».

Malgré la situation, **de nombreux investissements ont pu se concrétiser sur notre commune** : des réfections de voiries, la fin des travaux à l'école des Bastions, la rénovation du centre aéré, la protection des captages d'eau potable de Rif Bruyant et bien d'autres...

L'ensemble des animations s'est déroulé dans de bonnes conditions, le Petit Train a pu fonctionner sur une saison complète et les premières phases de l'Opération de Revitalisation des Territoires, sous l'égide du dispositif « Petites Villes de Demain », ont bien avancé avec le rendu des diverses études, des ateliers thématiques, l'ouverture de la Maison des Projets...

Bref, une année bien remplie, **une année « normale » dans la gestion municipale**, dans laquelle il faut avancer et composer avec les aléas, pour faire aboutir les projets et répondre au quotidien de nos administrés. Nous nous y attelons, ce n'est pas toujours facile, il faut émettre des choix, prendre des décisions attendues par certains et décriées par d'autres, **mais nous le faisons avec une vision globale sur le long terme**, avec le sentiment de faire ce qui est le mieux pour notre commune.

Les fêtes approchent, c'est une période propice pour partager des moments joyeux et conviviaux avec ceux qui nous sont chers. Profitez de ces instants chaleureux qui créent du bonheur, il est formellement interdit de s'en passer.

Au nom de l'ensemble du Conseil municipal de La Mure, je vous souhaite de très bonnes fêtes et un très joyeux Noël.

« Une vision globale sur le long terme »

« Petites Villes de Demain »... Les ateliers thématiques de l'automne

Les étapes se poursuivent dans le cadre de l'Opération de Revitalisation des Territoires (ORT) et du dispositif « Petites Villes de Demain » (PVD) pour lesquels la ville de La Mure s'est engagée depuis 2019 dans une stratégie globale de revitalisation de son centre bourg.



De nombreuses études ont été lancées, des rendus ont été présentés, des enquêtes ont été réalisées, des premières concertations ont été effectuées avec des nombreux partenaires : l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise (AURG), l'Université Grenoble Alpes (étudiant de Master Urbanisme et Géographie), L'État, le Département, la Communauté de Communes de la Matheysine, des associations et des acteurs socio-économiques (entreprises, commerces, services culturels...)

À cet effet, la municipalité a organisé en novembre des **ateliers thématiques sur trois demi-journées** pour échanger, analyser les études et définir l'orientation des futurs projets de la ville.

Les trois ateliers ont été animés par les techniciens de l'AURG en mairie de La Mure avec la participation des différents partenaires et invités en fonction des thèmes abordés :

■ Jeudi 10 novembre

Atelier « Économie et Tourisme » - Renforcer l'attractivité et l'animation du centre-ville et du territoire. Discussion sur les perspectives économiques, les besoins en nouveaux commerces et les attentes des commerçants.

■ Jeudi 17 novembre

Atelier « Cadre de vie, Patrimoine et Mobilité » - Améliorer la qualité du cadre de vie et l'identité du centre-ville de La Mure.

Travail sur le plan de circulation dans le centre ancien et sur la définition d'une place de « village ».

■ Jeudi 24 novembre

Atelier « Habitat et Santé » - Habiter le centre-ville de La Mure demain !

Echange sur la place de la santé dans les aménagements, sur le devenir des bâtiments communaux et sur les besoins en termes d'habitat.

Suite aux différents rendus qui résulteront de ces ateliers et leur déclinaison en fiches action, **une feuille de route sera prochainement proposée** à la municipalité. L'objectif étant d'inscrire dès le début d'année 2023 des projets concrets pour la ville de La Mure dans la convention « Petites Villes de Demain » ; une nouvelle étape dans le dispositif.

La Maison des Projets est ouverte



Inaugurée le 10 novembre dernier, la Maison de Projets de La Mure ouvre ses portes au n° 43 de la rue du Breuil. Les permanences ont lieu deux demi-journées par semaine en présence du chef de projet ORT-PVD pour répondre aux questions sur le programme de revitalisation de la ville et de son centre-bourg, ainsi que sur les différents projets de la commune.

Lundi matin : 9h00 – 12h30

Jeudi après-midi : 14h00 – 18h00

Sur certaines dates, des organismes pourront répondre aux habitants et les conseiller dans le cadre des projets de réhabilitation et de rénovation de l'habitat.

Un espace qui s'inscrit comme une interface entre la mairie et la population sous forme d'un lieu d'expression, d'échange et de concertation avec les

habitants désireux de participer à la revitalisation de notre ville sous ses multiples thématiques.

Pour tout renseignement :

contacter Valentin COLLE, Chef de projet - valentin.colle@mairiedelamure.fr - 06 34 86 47 74

... et suivez l'actualité sur la page Facebook : « Maison des Projets de La Mure »

La Mure et ses archives d'avant 1940



Cote 1H14 – registre des congés militaires 1796-1800

En septembre 2022, s'est achevé le **transfert des archives anciennes** de la commune de la Mure aux Archives départementales de l'Isère. Cela signifie-t-il que ce patrimoine est désormais cadenassé et inaccessible aux férus d'histoire familiale et locale ? Bien au contraire ! En premier point, pour la mémoire écrite de La Mure et de la Matheysine, **les conditions optimums de conservation qui lui sont offertes** dans le

nouveau bâtiment des Archives de l'Isère, assurent leur pérennité, sans poussière, sans humidité, sans risque d'incendie.

Pour les lecteurs, les horaires d'ouverture au public donnent encore plus d'occasions de se « frotter » aux archives : du lundi au vendredi, ainsi que le 1er samedi du mois, sans compter la présence en permanence d'un archiviste, atout véritable pour être orienté, guidé et conseillé.

Mais que consulter sans se perdre dans la **richesse exceptionnelle de ces archives muroises** ? L'histoire administrative est bien connue, alors pourquoi ne pas se pencher sur celles des individus, et sans se lancer brutalement dans la lecture d'archives du XVIIIe siècle, commencer par la période révolutionnaire (1790-1800), facilement compréhensible ? Les patentes de 1797 à 1799, qui indiquent le métier exercé, les demandes de réduction d'impôt, le registre des sentences de la police... sont autant de portes pour pénétrer plus avant dans la vie de nos ancêtres. On peut s'attarder sur ces jeunes matheysins partis dans les armées révolutionnaires et dont le destin se lit dans le registre des congés militaires tenus entre 1796 et 1800 [cote 1H14, photo ci-dessus]... Ces archives vous attendent ; il suffit de **contacter au préalable l'archiviste** en charge des archives communales, Mme Bouilloc ; elle vous enverra le répertoire et vous donnera les nouvelles cotes des boîtes qui vous intéressent. Vous pourrez vous lancer dans la découverte des temps anciens !

aurelie.bouilloc@isere.fr / www.archives-isere.fr

Nouveau service jeunesse... ça se précise !



L'accueil de loisirs entièrement rénové.

Le nouveau service jeunesse de la ville sera prêt à **accueillir les enfants et adolescents au printemps 2023** après une réorganisation complète de son mode de gestion.

Cela aura lieu sur le site du centre aéré des Trois Saules, notamment pour le centre de loisirs (3-11 ans) dans des locaux entièrement rénovés (intérieur et extérieur) en 2022. Les enfants découvriront des lieux réaménagés pour bénéficier de parfaites conditions, répondant aux attentes d'un vrai service jeunesse, dans un cadre coloré et un confort largement amélioré... Il y en avait vraiment besoin.

Les choses se peaufinent dans les détails pour offrir une prestation de qualité, sans être dans l'urgence ou la précipitation, mais dans une volonté de **proposer un meilleur service pour l'accueil de loisirs et le Club Ado.**

À cet effet, un nouveau poste a été créé et une responsable du service Enfance-Jeunesse a été retenue par le jury de recrutement : il s'agit de **Léa Rouag qui prendra le poste à compter du 1er janvier 2023**. Dotée déjà d'une belle expérience dans le domaine de l'animation, de l'enfance et du périscolaire dans ses précédentes fonctions sur une autre commune de l'Isère, elle saura mener cette mission et mettre au profit de notre collectivité ses compétences, ses idées et son dynamisme. Nous lui souhaitons la bienvenue à La Mure.

MÉDAILLÉS DE LA VILLE

LES MÉDAILLÉS DE LA VILLE, PROMOTION 2021



Le Maire Eric Bonnier aux côtés de Bernard Perret, Bernard Robbaz, Marie-Christine Idelon-Riton et Eric Villaret.

C'est dans le cadre du 60^{ème} anniversaire de la libération de la ville que le Conseil municipal du 9 septembre 2004 a instauré par délibération une « **promotion du 22 août** » pour la remise de la Médaille d'Honneur de la ville.

Il est dit à ce titre que la médaille est attribuée par arrêté du maire aux personnes méritantes ayant fait acte de bravoure et de dévouement ou ayant rendu de fiers services dans les domaines associatifs, sportifs, culturels, humanitaires, sociaux ou militaires.

Au vu des conditions sanitaires en début d'année, la remise des médailles pour la promotion du 22 août 2021 n'avait pas pu avoir lieu.

C'est ainsi qu'une réception a été organisée le 24 novembre dernier en mairie pour les quatre récipiendaires de cette promotion 2021 : **Marie-Christine Idelon-Riton, Bernard Robbaz, le Dr Bernard Perret et le Dr Eric Villaret**, en présence de leurs invités et de la municipalité.

Le maire Eric Bonnier a pu rappeler le parcours de chacun et les raisons principales qui leur ont valu cette distinction.

NB : pour la promotion du 22 août 2022, les médailles seront remises comme le veut la coutume depuis quelques années, lors de la cérémonie des vœux de La Mure.

Les places de stationnement PMR à La Mure : où et combien ?

Nous profitons de ce numéro du Breuil pour rappeler aux usagers la législation en matière de stationnement pour les personnes handicapées ou à mobilité réduite. Un Arrêté National du 1^{er} août 2006 précise qu'il faut désormais disposer au minimum de 2% de places de parking réservées pour les personnes en situation de handicap. Sur la commune de La Mure, le nombre de places PMR matérialisées sur le domaine public s'élève à 32 (largement au-dessus du minimum requis).



Ce stationnement réservé est matérialisé par un marquage au sol spécifique et par un panneau : il s'adresse exclusivement aux personnes titulaires d'une carte européenne de stationnement ou **Carte de Mobilité Inclusion** portant la mention « **Stationnement pour personnes handicapées** » en

application du décret n°2016-1849 du 23/12/2016, pour une **durée de stationnement limitée à 24 heures**.

Le stationnement de tout autre véhicule sur ces emplacements est formellement interdit quelle que soit l'heure du jour ou de la nuit, conformément aux articles du Code de la Route, sous peine d'amende et d'une mise en fourrière.

A La Mure, il est mentionné par arrêté du maire que les personnes titulaires de cette carte de stationnement peuvent stationner sur toutes les places de parking ouvertes au public et **notamment les places en Zone Bleue** de manière gratuite pour une **durée limitée à 24 heures**.

Bien entendu, la carte devra être en cours de validité et obligatoirement **apposée en évidence derrière le pare-brise du véhicule dans le coin intérieur gauche**.

Où se situent les places PMR à La Mure ?

Collège Louis Mauberret	Bd des Trois Saules	1	Place Pérouzat	Devant l'école maternelle	1
Complexe sportif J. Morel	26 av. des Plantations	1	Place Auguste Perret	Rampe d'accès à l'accueil de la Mairie	1
Halle des sports F. Marchiol	24 av. des Plantations	1	Rue du Jeu de Quilles	Parking	2
Ecole des Bastions	Parking de l'école	1	Médiathèque	Parking de la Maticena	1
MAB	Boulevard Dr Ricard	1	Boulevard Fréjus Michon	Parking	2
Ecole des Capucins	Rue Lesdiguières	1	Av. Docteur Tagnard (n°10)	Devant la Maison Paroissiale	1
Avenue Chion Ducollet		1	Av. Docteur Tagnard (n°17)	Parking - CCAS	1
Rue des Hers	Parking	1	Montée de la Citadelle	Parking Centre Vectra	1
Rue Murette	Parking	1	Rue du Pré des Moines	Parking Gendarmerie	1
Place de l'Eglise	Parking	1	Rue des Alpes (n°62)	Centre Hospitalier Fabrice Marchiol	2
Derrière l'Eglise	Devant la <i>Maison Bleue</i>	1	Rue des Sources	Parking piscine Aqua Mira	2
Place Léon Caillet	Parking	1	Ecole de Musique	Parking	1
Place Docteur Béthoux	Parking	1	Théâtre	Entrée – rampe d'accès	1
Place Pasteur	Parking	1	EHPAD La Maisoun	Parking	1
TOTAL des emplacements de stationnement réservés PMR					32

Merci de respecter la législation en la matière et de faire preuve de civisme afin que toutes les personnes handicapées et à mobilité réduite puissent disposer de ces emplacements lorsqu'elles en ont besoin, à proximité des lieux de rendez-vous, d'habitations ou de commerces.

Un point sur la vidéoprotection

Le matériel installé à La Mure pour la vidéoprotection, qui visait à surveiller un certain nombre d'équipements communaux, dépasse les 10 ans de fonctionnement.

C'est en partant notamment de ce constat d'un état vieillissant du matériel, auquel s'ajoutent de nouveaux besoins, de nouvelles missions, de nouvelles demandes... que la municipalité a décidé de prendre une orientation différente pour la vidéoprotection sur la commune.



Visite de terrain avec la Gendarmerie, la Police Municipale et le Cabinet d'Etude.



Avec l'observation d'actes de délinquance, de trafics, d'incivilités, de vandalisme, les temps changent et une partie de notre matériel n'est plus adapté !

Ce n'est plus seulement une protection pure et simple des bâtiments communaux qui est requise, mais **une nette évolution du champ de compétences de notre système** pour obtenir des images de meilleures qualités sur des sites choisis, avec des caméras répondant à des besoins différents en fonction des lieux d'implantation (observation d'ambiance, lecture de plaques d'immatriculations, reconnaissance ou identification des personnes...)

Pour mener à bien cette mission, **la ville a lancé une étude et demandé la réalisation d'un diagnostic précis** afin d'aider les élus pour faire les bons choix, dans une volonté de mener une **politique globale en termes de sécurité**, épaulée par un cabinet spécialisé et les gendarmes de la cellule de prévention technique de la malveillance de l'Isère.

Cette vidéoprotection **doit d'abord servir à la commune** pour repérer les incivilités ; elle **doit aussi aider les forces de l'ordre** à élucider diverses affaires et résoudre des enquêtes, tout en jouant un rôle de prévention et de dissuasion en complément des missions de notre police municipale.

Il est évident que la vidéoprotection a fait ses preuves car régulièrement, la Gendarmerie demande des extractions d'images particulièrement utiles dans ses investigations.

Cette étude en cours doit nous apporter des réponses quant **aux bonnes orientations à prendre** pour faire évoluer notre réseau : **en fonction des besoins et en fonction du budget.**

Elle nous permet aussi de disposer d'un état complet sur le matériel, les lieux d'implantation, la largeur des champs, les réglages à mettre en œuvre, les moyens de transmission, la couverture du territoire, l'exploitation et le stockage des images... **dans un cadre législatif très encadré.**



Le projet pourrait ainsi se définir selon les étapes suivantes :

- Un diagnostic
- Une sélection d'un maître d'œuvre spécialisé
- Une étude de terrain (en cours)
- La proposition d'un plan de financement pluriannuel
- L'installation du nouveau matériel (premières caméras en 2023)

Avec l'augmentation des actes d'incivilité et de petite délinquance, il faut rester dans le concret !! Cet été, nos caméras ont contribué à plusieurs reprises à résoudre différentes affaires. C'est ce que nous attendons d'un système de vidéoprotection... et c'est ce qu'attendent nos administrés.

Des chantiers sur les voiries communales



Voie Villa Chalon.



Rue Docteur Mazauric.



Boulevard Marcel Reymond.

Lors du vote du budget 2022, et notamment sur sa section d'investissement, **un montant de 200 000 euros** avait été inscrit pour des travaux de voiries à effectuer sur plusieurs voies communales.

Cette somme venait d'ailleurs s'ajouter aux 146 000 euros déjà programmés pour des chantiers sur les voiries comme le Boulevard Paul Décard ou la rue du Jeu de Quilles...

C'est au cours de l'automne que des travaux annoncés sur d'autres voies communales ont pu être réalisés avec la pose d'un enrobé pour une réfection des bandes de roulement.

Ainsi, les chantiers ont pu se dérouler pour la **voie Villa Chalon, la rue Docteur Mazauric et le Boulevard Marcel Reymond.**

Notons que des travaux de même type sont aussi prévus pour une réfection des voiries au niveau de **la rue du Château, de l'impasse de la République et de l'impasse de l'Obiou.**

De même, **le parking du complexe sportif Jean Morel** (avenue des Plantations) sera très prochainement traité pour offrir de meilleures conditions de stationnement aux utilisateurs et usagers de cet équipement.

Pour les aînés... un repas et un colis



Repas des Têtes Blanches le 9 novembre.



Agents, élus et bénévoles du C.C.A.S.

En fin d'année, pour nos aînés, ce n'est pas une formule au choix... **C'est bel et bien un repas et un colis de Noël !**

Le traditionnel repas des Têtes Blanches n'avait pas eu lieu depuis 3 ans par mesures sanitaires imposées par la crise Covid. **Le 9 novembre dernier, c'était les retrouvailles !!**

Plus de 230 participants ont répondu présent pour partager ce moment convivial au complexe Jean Morel.

Comme le veut la tradition, après le discours de bienvenue des élus et la chansonnette lancée par Mich' Vittone, le Maire a pu passer de tables en table à la rencontre de nos chers aînés.

L'équipe du CCAS, à l'organisation de cette journée, a été applaudie et félicitée, aux côtés des élus présents.

Un grand merci à nos agents, aux bénévoles de V.V.M, au club de la Belle Epoque, aux services de l'EHPAD « La Maisoun » et du Centre Hospitalier Fabrice Marchiol.

Pour les colis de Noël, la remise a eu lieu **les 8 et 9 décembre au C.C.A.S** de La Mure, sous la houlette de la même équipe, en présence des élus, des agents et des membres du Conseil d'Administration.

593 colis ont été confectionnés et distribués aux murois et muroises de 70 ans (et plus) qui en font la demande.

Pour les curieux... petits fours, chocolats, panettones, cakes, pâtés, risotto, conserves et confitures composaient ce colis avant les fêtes de fin d'année. De quoi combler les gourmands.

INFORMATION DES SERVICES : QUELQUES RAPPELS UTILES !

ECOLE DE MUSIQUE



Nouveauté : la M.A.O « **Musique Assistée par Ordinateur** ».

L'école municipale de musique de La Mure invite les jeunes de 13 à 25 ans à venir découvrir la **pratique**

de la **musique électronique**, soit sous forme d'un cours régulier avec un projet de création de bandes sons, soit sous forme d'un atelier ponctuel pour un moment de découverte de cet univers.

Il n'y a pas de connaissance en musique à avoir... seulement votre enthousiasme et votre curiosité ; pour le reste, l'équipe enseignante est là pour vous accompagner. Cette proposition est gratuite, il vous suffit de contacter par mail :

ecoledemusique.lamure@orange.fr

Cours réguliers, le mercredi de 19h00 à 20h30. Ateliers ponctuels, le samedi ou pendant les vacances scolaires, selon une date définie ensemble.

RECENSEMENT 2023

Un recensement de la population aura lieu à La Mure à partir du 19 janvier, pour une durée d'un mois.

Un agent recenseur se présentera à votre domicile pour vous transmettre le questionnaire de l'enquête, avec la possibilité de le faire sur internet en vous remettant des codes personnels.

Rappel : le recensement est obligatoire tous les 5 ans ; les réponses transmises à l'Insee demeurent strictement confidentielles.

Nous vous remercions de **réserver le meilleur accueil à l'agent** qui passera vous rencontrer, muni de sa carte officielle.

Pour les personnes peu familiarisées avec l'outil informatique ou ne possédant pas d'ordinateur : l'**Espace France Service** au CCAS de La Mure peut mettre à disposition du matériel. Nos agents pourront aider les personnes dans cette démarche numérique, de même pour les formulaires écrits.

CCAS – France Service : 17 Avenue Dr Tagnard – 38350 La Mure

CONCERTATION

Purpoz pour la concertation en ligne !

La plateforme purpoz.com permet aux administrés de répondre à des questions posées par la commune dans le cadre de consultations avec la population sur des sujets variés.

À cet effet, municipalité lance une nouvelle enquête sur les modes de déplacements des familles muroises. Les résultats auront pour but d'éclairer les élus pour les futurs projets structurants de la commune.

Vous pouvez retrouver les questionnaires dans les différentes écoles ou répondre sur notre plateforme en ligne.

Pour accéder à la page de La Mure : sur le site purpoz.com ➔ cliquez sur l'onglet « **Participer** » puis tapez « La Mure » dans le cadre « **Rechercher** ».

Donnez votre avis, rendez-vous sur Purpoz !
Accédez directement au questionnaire grâce au QR Code.



LAMURE-COMMERCES.FR

En partenariat avec l'association des commerçants de La Mure, la municipalité a mis en place une plateforme pour les commerces de la ville : www.lamure-commerces.fr

Les commerces y sont **recensés par thématiques avec leurs renseignements principaux**.

Pour les fêtes de fin d'année, découvrez ou redécouvrez vos commerces à La Mure... il est même possible pour certains de passer des commandes en ligne.

NB : si vous êtes commerçant et souhaitez ouvrir votre boutique en ligne, vous pouvez contacter le chef de projet « Petites ville de Demain » par mail :

valentin.colle@mairiedelamure.fr



LES CARTONS... C'EST LE MERCREDI

Rappel : Il est interdit de jeter les cartons dans les containers semi-enterrés de type Molok.

Les cartons doivent être déposés à la déchetterie dans la benne prévue à cet effet.

Pour les commerçants : un ramassage des cartons est effectué une fois par semaine dans la nuit du mercredi au jeudi. Dans ce cas, les cartons peuvent être déposés **pliés aux abords des Moloks** situés dans le centre-ville, **le mercredi en fin de journée à partir de 18h00**.

En aucun cas les cartons ne peuvent être déposés un autre jour de la semaine.

DÉCORATIONS DE NOËL...

C'est de saison, et comme chaque année, la ville se pare de ses décorations de fêtes durant le mois de décembre.

Afin de rester **en cohérence avec les mesures prises en faveur des économies d'énergie**, notamment l'extinction des éclairages publics une partie de la nuit, il est évident que les illuminations de Noël seront en phase avec les mesures actuelles et sur une période de fonctionnement réduite en termes de calendrier.

A cet effet, l'ambiance de Noël ne se résume pas seulement aux illuminations nocturnes, et pour ce faire, une priorité a été donnée cette année **aux décorations de jour**, avec l'installation de boules rouges (en alternance avec les sphères lumineuses) le long de la rue Jean Jaurès, la pose de sapins en bois dans les jardinières, la réalisation d'un ours blanc par nos agents et son installation devant l'Hôtel de Ville...

Concernant les illuminations, de nouveaux éléments ont été

acquis pour poursuivre les décorations de la rue des Alpes ; les structures hautement consommatrices d'électricité comme les traversées de la rue du Breuil n'ont pas été installées et ne seront pas remplacées.

Cette année, La Mure joue **la carte de la sobriété énergétique**.



L'ours blanc confectionné par les agents de la ville.

ÉTAT-CIVIL

1^{er} AOÛT AU
30 NOVEMBRE 2022

Naissances

Ayla TUR, Nesta MISCORIA, Tao FELIX, Ambre RAVEUX, Télio GONCALVES, Nafis BELOUALI, Nahuel DEL VILLAR, Camille FIORESE, Ceyanna NOLAY LEFORT, Ilan AUSSOURD, Ceyanna NOLAY LEFORT, Anais STAUCEANU, Maxence GUIGNIER.

Mariages

Jeanne LEPELIER et Anthony ROUITIER, Jean-Pierre CERRITO et Joana COLIMA, Anthony ROUTIER et Jeanne LEPELIER, Kilian SADAQUI et Julia RITTIÉ, Gilles OZEEL et Corine CHATROUX, Kévin BERTOLI et Cyrièle MARTIN, Abdelkader BOUMEDIENE et Elodie MARMORAT, Jérôme POINAS et Laure-Amélie BIDAUD, Alexis BONIN et Anouk COTON, Laurent TECHENG et Esin CAN.

Décès

Josette CARREL, v. GAMAIN, Michelle MORELON, Marcel BRUN, Augustine GASTON, v. COTTE, Patrice ALLAERT, Pierre CLARET, Christophe LENDAIS, Hélène BERTHET, v. THEVENON, Maurice DEMOGET, Raymonde MUTTE, v. PAULIN, Victor BRUN, Raymond PUISSANT, Michel BALME, Alice FUZAT, v. GUIGNIER, Jean BLANC-JOUVAN, Danièle MATHONNET, Raymonde CHANCEL, ép. RONAT, Adrien CAVALIÉ, Pierre REVOL, Nicole MATHIEUX, ép. CAPRERA, Constant PLANÇON, Maurice DIET, Delphine MARCHIOL, ép. PITTIN, Nicole LEON, v. LUCQUIN, Ernest PELLISSIER, Pierrette GAUTHIER, v. REYNET, Anne-Marie DE NONI, Jean-Pierre SIAS, Noël ROUGEOL, Lakhdar KHALLEF, Jean Louis MÉNART, Christine GORZALA, ép. GRZYCKI, Claudette VIRY, v. PESSEY, Hélène VERNET, v. COURT, Daniel KÉTELAIR, Ugo CHIABERTO, Aimé MEILLAND-REY, Anna BATKO, v. CASALI, Nadia BARDOT, ép. COTTA, Paulette MILÉSI, ép. BRACHET, Roger CENGO, Robert RONAT, Jeanine CARRENO, ép. GONTERO, Antoine NAVARRO, Patrice ALLAERT, Laurent GARNIER, Daniel KÉTELAIR, Paulette MILÉSI, ép. BRACHET, Toni CAPRERA, Robert RONAT, Jeanine CARRENO, ép. GONTERO, Jean COMERA, Alain PETIOT, Simone ANDRÉ, v. PERRIN, Monique ANDRÉ, ép. JACOB, Robert BOIS, Yvette BENETTO, v. BENETTO, Marcel ROLLAND, Jacqueline COME, ép. ROCHARD, Françoise SANCAEU, ép. BOULINEAU, Ange GROSSELLI, Monique JULLIEN, v. CONTINO, Christiane NEVEU, v. JUIGNET, Josette RUELLE, v. NAVILLE, Madeleine LAGRAVE, v. GAY, Alain GOUT.

LA MURE EN FÊTE

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE

Village de Noël à La Mure

Toujours très attendu par les petits comme par les grands, le Village de Noël vous accueillera à La Mure le Dimanche 18 décembre de 14h00 à 17h00 avec un très beau programme...

Une festivité
offerte par le
Pôle d'Animation
de La Mure



14h

Arrivée du Père Noël en calèche et en musique avec ses peluches pour l'ouverture du village.



AVENUE CHION
DUCOLLET
PLACES CÉSAR
JOUBERT ET
LÉON CAILLET

14h-17h



17h

Feu d'artifice
Place des Capucins

17h30

Projection pour enfants au cinéma théâtre avec « *Le Royaume des Étoiles* » et « *Un hérisson dans la neige* » Tarif unique 5€ - réservation conseillée - lmct.fr



A l'approche de Noël, nous vous attendons nombreux pour passer un bel après-midi festif sous le regard émerveillé des enfants !!

En cas d'intempérie repli de l'animation au complexe sportif Jean Morel avec tous les participants pour garder le Père Noël en forme et bien au chaud.

WWW.LAMURE.FR



VILLAGES ÉTAPES

Mais aussi...



Pôle d'animation de La Mure



Mairie de La Mure @Ville_LaMure

Le Breuil est une publication éditée par la mairie de La Mure.

Directeur de la publication : Eric Bonnier
Rédacteur en chef : Raphaël Bouvier
Conception : www.basdecasse.fr
Papeterie Le Fusain, 3 300 exemplaires